

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 4 octobre 2021

Convocation adressée le 28 septembre 2021
Compte rendu affiché le 14 octobre 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10



L'an deux mille vingt et un, le quatre du mois d'octobre, à 16h, le comité syndical du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 28 septembre 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN, Patrick ODIARD, Laurence CROIZIER, Richard MARION, Yves BEN ITAH, Stéphanie LEGER

Absent(es) excusé(es) : Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Nadine GEORGEL, Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Corinne SUBAI à Richard MARION

**Parcours Jeune Chanteur
Partenariat avec l'Opéra de Lyon**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Suite à la réforme de l'enseignement vocal, en primaire et au collège, découlant de l'arrêt progressif des classes à horaires aménagés musique vocales, le Conservatoire de Lyon a déployé une formation complète allant du 1^{er} au 3^{ème} cycle Jeunes Chanteurs.

Parallèlement l'Opéra de Lyon, acteur culturel majeur du territoire, accueille une maîtrise de chœur d'enfants en classes à horaires aménagés de la primaire à la troisième.

Les deux établissements ont décidé de mettre en œuvre une collaboration pédagogique, en mutualisant certaines de leurs compétences, au profit de leurs élèves.

Dans le cadre de leur enseignement et de leur pratique collective respectifs, le Conservatoire de Lyon accueille des élèves de la Maîtrise de l'Opéra, plus particulièrement les garçons en cours de mue, tandis que la Maîtrise de l'Opéra accueille des élèves du conservatoire, du cursus jeune chanteur inscrits en filière Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse, auprès du Lycée St Exupéry.

Les premiers suivent un enseignement de pratique collective vocale.

Les élèves accueillis auprès de la Maîtrise de l'Opéra assistent à l'atelier théâtre.

Ces enseignements donnent lieu à évaluation par les pédagogues, et ne donnent pas lieu à frais d'inscription supplémentaire.

Cette convention est prévue pour une durée d'une année, susceptible d'être reconduite deux fois.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- **adopte** la convention relative au partenariat avec l'Opéra de Lyon,
- **autorise** la présidente à signer tout acte en relevant.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

